



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 octobre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 octobre 2001

**Fonctionnement de l'agence municipale de la tranquillité publique
urbaine (A.M.T.P.U.)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE après 11H00
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Conseillers :

M. Jean-Louis EPPLIN

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

L'Agence Municipale de Tranquillité Publique Urbaine (AMTPU) a été créée par délibération du Conseil Municipal du 16 février 2001 pour répondre à une attente des Niortais en matière de lutte contre le sentiment d'insécurité généré par les incivilités et la délinquance.

Le décret n° 2001-184 du 23 février 2001, relatif aux régies chargées de l'exploitation d'un service public et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales, nous oblige à adapter l'AMTPU à ces nouvelles dispositions réglementaires.

Ainsi les représentants de la commune doivent détenir la majorité des sièges au sein du Conseil d'Exploitation.

Le budget de la régie fait l'objet d'un budget distinct de celui de la commune, et les fonctions de comptable sont assurées par un comptable direct du trésor Public ayant la qualité de comptable principal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- porter le nombre des membres du Conseil d'Exploitation de 10 à 21.
- désigner au sein du Conseil d'Exploitation :

Monsieur le Maire ou son représentant
M. Alain BAUDIN,
M. Gérard NEBAS,
Mme Nicole GRAVAT,
M. Rodolphe CHALLET,
Mme Andrée CHAREYRE,
M. Michel GENDREAU,
Mme Danièle GANDILLON,
M. Bernard JOURDAIN,
M. Alain GARCIA
M. Jean Louis EPPLIN
la/le Président(e) de l'APAS,
4 membres du Conseil d'Administration de l'APAS :
- Laurent DIBOT
- Céline MASMONTET
- Jean-Pierre CHAUVET
- Monique AUGUIN,
la/le Président(e) de l'A.I.N.,
la/le Président(e) de l'association Foyer de la Colline,
1 membre désigné par les MCPT,
le Président de la FMCC,
le Président du CNPVA

* pourront être associés à titre consultatif aux travaux du Conseil d'Exploitation les autres membres du Conseil d'Administration de l'APAS, des personnes qualifiées selon les sujets abordés sur proposition du président du Conseil d'Exploitation.

- demander à Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres de désigner le comptable du Trésor,
- d'approuver la liste ci-après des moyens humains mis à la disposition de l'A.M.T.P.U.

1 attaché à temps non complet 50%
1 rédacteur
1 adjoint administratif

1 animateur
2 agents d'animation
1 animateur contractuel

1 agent administratif

- approuver les statuts de l'AMTPU.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)